



## FRCIVAM Bretagne

17 rue du Bas Village – CS 37725  
35577 CESSON SEVIGNE cedex  
Tél. 07 77 46 75 74

Mail [laurence.gravel@civam-bretagne.org](mailto:laurence.gravel@civam-bretagne.org)  
N° Organisme de formation: 53 35 05856 35

### Contexte :

Les collectivités territoriales sont de plus en plus impliquées dans des projets alimentaires territorialisés (PAT). Or, celles-ci sollicitent de plus en plus les acteurs de territoires concernées par les enjeux de relocalisation de l'alimentation et de l'agriculture, dans une perspective de transition écologique: organismes de développement agricoles, groupements de producteurs, associations, etc. Pour s'impliquer dans ces espaces de concertation qui les concernent, les agriculteurs et animateurs des structures agricoles ont besoin de 1) mieux connaître ces espaces de concertation 2) monter en compétences pour pouvoir y siéger et s'y impliquer 3) identifier les rôles qu'ils peuvent y jouer.

### Objectifs opérationnels :

- **Connaître et comprendre** les contours des PAT, afin de saisir son utilité et ses fonctionnements.
- **Identifier et décrypter** les orientations du PAT de son territoire - en matière d'action foncière, de transformation des productions, restauration collective, relocalisation, etc.
- **S'approprier** les outils et la méthodologie des PAT, pour pouvoir les mobiliser.
- **Etre en capacité de contribuer** à la réalisation du PAT de son territoire.

# Décrypter et s'impliquer dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de son territoire

### Programme :

#### Journée 1

- Les contours des PAT : Quelles ambitions ? Qui peut s'en saisir ? Qui peut y contribuer ? Quels champs d'actions ?
- Les phases de mise en place d'un PAT : quels moments-clés pour l'intégrer ?
- S'impliquer dans un PAT : places, rôles et stratégies partenariales à mettre en place.
- L'ingénierie financière d'un PAT et les leviers à mobiliser pour pouvoir s'y impliquer.

#### Journée 2

- Les rôles et compétences des collectivités territoriales mobilisables au sein d'un PAT ;
- L'articulation du PAT avec d'autres démarches de planification territoriale ;
- Analyse de cas concrets.

### Modalités pédagogiques et techniques :

**Format** : présentiel.

**Techniques d'animation** : Pédagogie active, alternant des temps de théorie, de mise en débat, des temps de réflexions individuelles sur son territoire et sa pratique et l'analyse de cas concrets.

**Outils pédagogiques** : Apports didactiques : concepts, point-clés, méthodologie ; ateliers en groupes ; partage d'expériences ; jeux.

**Moyens matériels fournis** : Fiches, diaporama.

#### Modalités d'évaluation :

- Bilan intermédiaire, en cours de formation à l'oral.
- Evaluation des acquis et transfert de compétences.
- Evaluation de satisfaction orale et écrite.

**Intervenants** : Victor Giguet-Chevalier, du CPIE de Belle-Ile-en-Mer et Thomas Bréger de Terralim.

### Dates : 6 et 7 février 2023

**Durée et horaires** : 2 jours (14h). J1 : 10h – 18h / J2 : 9h – 17h.

**Lieu** : Les Vergers de Guerlédan, Pors Canon, 22530.

**Public et Pré-requis** : Agriculteur.trice, animateur.rice, technicien.ne, agent.e de développement d'organismes agricoles. **Pré-requis** : Perspective d'engagement ou engagement actuel dans un PAT.

#### Modalités financières :

**Frais pédagogiques** : 450€ pour les associations adhérentes au réseau Inpact / 650€ autres situations.

- **Pour ceux.celles qui relèvent d'OCAPIAT**, possibilité de prise en charge partielle par Boost Compétence. Démarches à votre charge.
- **Pour les agriculteur.trices** relevant de VIVEA, s'adresser à Laurence Gravel pour être pris en compte.
- **Pour salarié.e.s d'autres secteurs**, voir avec votre OPCO.

**Autres frais** : Restauration et hébergement à la charge des participants.

**Modalités d'inscription** : Auprès de Laurence Gravel, animatrice-coordinatrice Formation FRCIVAM Bretagne | 07 77 46 75 74 | [laurence.gravel@civam.org](mailto:laurence.gravel@civam.org)

**Date limite d'inscription** : 17 janvier 2023.

**Modalités pour valider l'inscription** : Réponse au questionnaire joint ([lien ici](#)).

**Modalités de paiement et attestation** : Votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture. Un certificat de réalisation vous sera fourni.

**Accessibilité handicap** : Si besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée, nous contacter : [laurence.gravel@civam.org](mailto:laurence.gravel@civam.org)

**Indicateurs de résultats** : Pas de précédent sur cette formation à la FRCIVAM. Taux global de satisfaction des formations FRCVAM en 2022 : **94 %**. Auto-estimation de l'atteinte des objectifs par les stagiaires : **90 %**